

Immigration clandestine

La route de la mort

Pour la plupart des candidats à l'émigration, le rêve se termine en cauchemar. Pourtant, le drame de ces milliers de personnes noyées dans la mer ne suffit pas à dissuader d'autres ressortissants de pays africains pour tenter l'aventure. Une véritable tragédie humaine que la mobilisation internationale tente de freiner, en vain.

Les villes de Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles situées au Maroc, sont aussi des points d'entrée pour l'Europe, et ce malgré les doubles grillages de six mètres de hauteur.

Plusieurs milliers de candidats à l'immigration clandestine tentent chaque année de traverser la mer pour gagner l'Europe, dans l'espoir d'une vie meilleure. Pour la plupart d'entre eux, le rêve se termine en cauchemar ou de façon tragique. Pourtant, le drame de ces milliers de personnes noyées dans la mer ne suffit pas à dissuader d'autres candidats de plusieurs pays africains pour tenter l'aventure.

Alors on peut se demander pourquoi ces flux migratoires incessants vers l'Europe ? Les nouvelles générations sont influencées par l'image de rêve des pays européens diffusée par les chaînes de télévision occidentales, qui sont aujourd'hui facilement accessibles, y compris dans les plus pauvres. Les habitants de ces derniers pays, qui vivent dans la misère ou qui tentent de fuir des zones de conflit, y voient une solution à tous leurs problèmes. Sans se rendre compte que la traversée vers l'Europe est une aventure à hauts risques. Le voyage est souvent un long périple qui les conduit à traverser plusieurs pays africains, parfois même à travers le désert, pour rejoindre les pays de transit, tels que le Maroc ou la Lybie, afin de tenter l'ultime traversée au péril de leur vie, dans des embarcations de fortune. Par dizaines dans ces frêles embarcations ou pateras, ils se jettent dans l'inconnu.

L'Espagne, les îles Canaries, l'Italie et la Grèce sont devenues les principales portes d'entrée des immigrants illégaux. A destination de l'Espagne, les passages se font par le Détroit de Gibraltar, depuis les côtes marocaines algériennes. Pour rejoindre les îles Canaries, les candidats à l'immigration clandestine quittent depuis les côtes marocaines, entre Tarfaya et Dakhla, de la Mauritanie, à Nouadhibou, du Sénégal, de la Gambie ou même de la Guinée Conakry. Les villes de Ceuta et Melilla, deux villes espagnoles situées au Maroc, sont aussi des points d'entrée pour l'Europe, et ce malgré les doubles grillages de six mètres de hauteur dressés le long de leurs frontières. Quant aux routes pour l'Italie, elles partent principalement de la Tunisie et de la Libye vers l'île de Lampedusa et la Sicile. D'autres migrants partent aussi depuis Annaba, en Algérie, pour tenter de rejoindre la Sardaigne.

A cause des nombreuses embarcations, qui tentent chaque année de forcer la traversée dans des conditions inhumaines, ramasser les cadavres que la mer rejette ou des corps issus du naufrage des pateras est carrément devenu une routine pour les polices qui veillent sur les côtes européennes. Une véritable tragédie humaine que la mobilisation internationale tente de freiner, sans atteindre un résultat probant.

Ibrahim Souleymane

Les principales causes des flux migratoires

Embarqués par dizaines dans des pirogues de fortune pour affronter la mer, en espérant atteindre les côtes européennes, des milliers de migrants illégaux tentent l'aventure chaque année, au péril de leurs vies. Motivés par diverses raisons.



Fuir la misère et l'absence de perspectives, à tout prix

A cause du grand nombre de morts répétés dans la mer chaque année, aujourd'hui le comportement à haut risque des candidats à l'immigration clandestine interpelle plus d'un. Mais, quelles sont les causes de ces flux migratoires clandestins? C'est tout un ensemble de facteurs qui incitent les habitants des pays pauvres à opter pour cette émigration clandestine vers des pays plus riches. Pour des raisons économiques, politiques, culturelles, sociales ou autres, ils sont ainsi des milliers à quitter l'Afrique, à travers les portes d'entrée dans l'Union européenne en passant par des pays comme la Tunisie, le Maroc, la Libye ou même l'Égypte.

Raisons économiques

Le problème économique constitue l'une des causes principales de l'immigration. Très souvent,

les candidats à l'immigration clandestine viennent des milieux défavorisés. La misère les incite à partir vers des pôles plus attractifs, dans l'espoir de trouver les conditions d'une vie meilleure. Le plus souvent ces personnes sont au chômage ou n'ont pas un bon emploi. Du coup, elles partent à la recherche d'un meilleur niveau de vie dans les «pays riches».

Manque d'informations

L'image des pays développés véhiculée par les médias, et autres chaînes de télévision qui montrent l'opulence et les bonnes conditions de vie des pays occidentaux, contribue beaucoup à amplifier le phénomène. Également l'image de la réussite sociale qu'affiche les immigrés, lors de leur retour au pays pendant les vacances, aussi fait rêver beaucoup de personnes qui vivent dans la misère ou dans des conditions difficiles.

Conflits et instabilités

Les problèmes sécuritaires, notamment en cas de guerre dans le pays d'origine incitent beaucoup de jeunes à vouloir émigrer vers les pays occidentaux. Ainsi en 2011, on dénombre près de 50 000 tunisiens ayant fui le «printemps arabe», ainsi que des immigrants d'Afrique sub-saharienne ayant fui la guerre en Libye qui ont rejoint les côtes du sud de l'Italie. Les réfugiés politiques fuyant la persécution dans leurs pays aussi sont souvent des candidats potentiels à ce genre de périple. Les changements climatiques et les catastrophes naturelles (inondations, sécheresse, etc.) à certains endroits peuvent pousser les habitants à changer de lieu d'habitation.

D'autres causes, comme la répartition inégale des revenus, les violations des droits de l'homme, la surpopulation, le besoin de regroupement familial, etc., peuvent expliquer ces mouvements migratoires.

Ibrahim Souleymane

Conséquences

Les conséquences de l'immigration clandestine sont diverses pour les immigrés, autant pour les pays d'origine que pour les pays d'accueil.



Des voyages périlleux

Les immigrés clandestins sont les premières victimes de leur aventure. Les voyages des clandestins s'avèrent en effet périlleux et ceux, qui parviennent à accéder à des pays occidentaux, vivent dans des conditions extrêmement difficiles. Un problème d'autant plus grave que les flux migratoires atteignent des proportions inquiétantes. En 2010, on estime le nombre d'immigrés clandestins qui entrent chaque année dans l'Union européenne à environ 900 000 personnes.

Des entrées périlleuses

Les candidats à l'immigration clandestine s'exposent souvent à de graves dangers pour atteindre les côtes européennes. Le voyage finit souvent de manière tragique avec des noyades et de décès. La traversée en mer est particulièrement meurtrière à cause de la fragilité des embarcations utilisées. La dangerosité de la haute mer et la cruauté des passeurs, qui n'hésitent pas à jeter leurs passagers à la mer, à l'approche des forces de l'ordre. Des naufrages sont régulièrement recensés dans le Détroit de Gibraltar, une voie d'immigration particulière-

ment meurtrière.

Les conditions de voyage par voie terrestre sont tout aussi dramatiques. La traversée du désert du Sahara, par les migrants en provenance d'Afrique noire, représente une épreuve terrible qui s'achève parfois devant les barbelés des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Des tragiques événements qui occasionnent de nombreux décès.

Des conditions de vie difficiles

Les conditions de vie des immigrants, qui ont pu accéder à l'Europe, demeurent difficiles. Privés de certains droits essentiels et en particulier de celui de travailler, ces migrants, en situation irrégulière, sont exposés, à l'exploitation par des employeurs sans scrupules, parfois mafieux qui les soumettent à des activités lucratives mais illégales (parfois criminelles). N'étant pas autorisés à exercer une activité salariée régulière, ils constituent en effet une cible privilégiée pour les employeurs de travailleurs illégaux. Car ils n'ont pas de titres de séjour, ils ne peuvent même pas alerter les autorités pour dénoncer les employeurs qui les exploitent, de crainte de se voir expulser d'Europe.

Certains notamment des jeunes femmes, soumises parfois à la prostitution, sont obligées de travailler dans des conditions indignes par l'obligation dans laquelle ils se trouvent de devoir rembourser le prix de leur voyage. Ainsi, certains réseaux de passeurs peuvent faire payer la dette du migrant clandestin par un travail illégal pendant un ou deux ans. Souvent l'hébergement est indigne, et les conditions de vie et de travail portent véritablement atteinte à la dignité humaine.

Facteur de délinquance

Certains clandestins en Occident finissent dans des réseaux criminels. Ils sont parfois acculés à commettre des vols et d'autres larcins pour assurer leur subsistance, ce qui alimente l'insécurité et la délinquance. Outre ce fléau, l'immigration clandestine alimente les réseaux à caractère mafieux, qui assurent les passages, et qui peuvent être impliqués dans d'autres trafics. Ainsi, le revenu tiré de l'exploitation de l'immigration clandestine atteindrait 25 à 30% de celui du trafic international de stupéfiants, selon des estimations.

I.S

Réseaux et mafias

Etant donné la rentabilité et la forte demande de la part des candidats à la migration, l'existence de réseaux risque de devenir un phénomène durable. Il est possible que ce trafic soit en train de créer une nouvelle géographie des migrations internationales. Les trafiquants déterminent de plus en plus le choix des pays de destination et de leurs itinéraires.



Le magma des groupes criminels

Dans ce cas, il faut mettre l'accent sur le fait que ce type d'émigration peut être réparti en 2 catégories : Il s'agit en un premier lieu des personnes qui entrent illégalement dans le pays essaient ensuite de le quitter et d'entrer illégalement dans un autre pays, et ceux, qui, une fois arrivés légalement dans le pays de transit avec un Visa de touriste ou d'étudiant, vont opter pour franchir, illégalement, les frontières du pays escompté. L'organisation à haut niveau est aussi l'une des caractéristiques de la migration de transit, en effet, le trafic de migrants est devenu une activité illégale extrêmement profitable recourant aux technologies modernes (Internet, ...) sans oublier les connexions internationales entre groupes criminels, ainsi qu'aux liens existants entre les malfaiteurs et les gardes frontières ou les policiers. Ces organisations recourent à toutes sortes de moyens de transport. Etant donné sa rentabilité et la forte demande de la part des candidats à la migration, l'existence de ce

réseau risque de devenir un phénomène durable. Il est possible que ce trafic soit également en train de créer une nouvelle géographie des migrations internationales, on est fondé à penser que les trafiquants déterminent de plus en plus le choix des pays de destination des migrants et de leurs itinéraires. L'aventure reste tout de même dangereuse au vu des drames et catastrophes humanitaires, constatés ici et là. Cependant, cela n'a jamais découragé les candidats à cette aventure.

Les pays de transit du continent :

Les candidats à l'immigration clandestine en transit ne composent pas un groupe homogène. Ils diffèrent selon leurs pays d'origine, leur niveau d'instruction, leur âge, leur sexe, leur religion et leur nationalité.

Un flux migratoire important se développe depuis le début des années 90, en provenance de la plupart des pays sub-sahariens à travers le Maghreb vers l'Europe, ce flux visant les pays du Maghreb et non seulement la résultante de l'évolution qu'a connu

Le revenu tiré de l'exploitation de l'immigration clandestine atteindrait 25 à 30% de celui du trafic international de stupéfiants.

l'Afrique durant cette décennie (guerre civile, chômage ...) Mais aussi, s'agissant du choix du Maroc, comme pays de passage ou de destination finale. Serait-ce dû aux relations traditionnelles que ce pays maintient avec la plupart des pays d'Afrique noire ? Dans tous les cas, la proximité de la méditerranée avec l'Europe en fait souvent une destination provisoire, voire finale. Ces pays nord africains sont aussi des zones de départ vers l'Europe.

Globalement, d'après les recherches, il apparaît que la présence au Maroc de migrants sub-sahariens a été perçue nettement vers le milieu des années 90 et est devenue très forte depuis 1997/1998 notamment depuis le départ de l'ex président Mobutu du pouvoir dans l'ex-Zaïre et tous les événements qui s'en sont suivis au Congo Brazzaville et dans la région des Grands Lacs. Tout comme la situation de crise aigue et persistante qu'a traversé la Côte d'Ivoire durant la décennie 2000. Le Nigéria, le Libéria et la Sierra Leone constituent les principaux pays émetteurs. A ces flux de migrants en provenance de ces différents pays, il semble que soient venus s'ajouter d'autres migrants originaires du Soudan, du Mali du Sénégal ...

En outre, il sied de noter a fortiori que la situation qui prévaut au Côte d'Ivoire depuis décembre 1999 a contribué à transformer la donnée migratoire dans toute l'Afrique de l'Ouest.

En effet, non seulement la Côte d'Ivoire devient de moins en moins le pays de transit traditionnel de migrants de Liberia, Burkina Faso ou de Guinée, mais, elle a tendance à devenir un pays de départ aussi pour des raisons politiques et économiques. Toutefois, la présence au pays de transit (Maroc, Al-

gérie, Tunisie, Lybie, Sénégal, Mauritanie) de migrants de Gambie, du Gabon, du Cameroun, pays relativement prospères et disposant de situation politique stable, démontre que pour ces immigrés illégaux, l'image de l'Europe ou au moins celle des pays méditerranéens est plus brillante et paradisiaque dans leurs pensées. Cela donne lieu, ipso facto, à cette envie de s'y rendre, pour, éventuellement, y rester à un temps avant de poursuivre sa route.

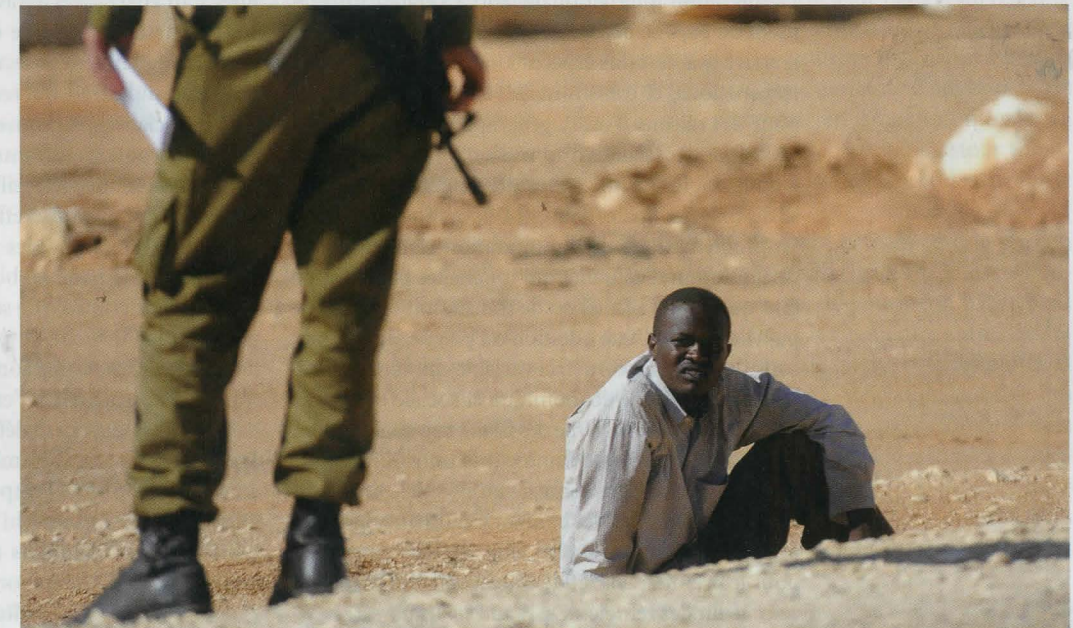
Voilà les causes dramatiques qui ont poussé des personnes à quitter leur propre pays pour partir à l'autre bout de la mer sans pour autant savoir s'ils vont réussir ou pas, et c'est la vivacité de ces mouvements migratoires qui a donné lieu à la naissance de réseaux bien organisés comme nous l'avons souligné plus haut et dont le but est de profiter de la naïveté et du désespoir de ces personnes pour leur « voler » tout ce qu'ils possèdent.

C'est sur la base de ses conséquences que les Etats concernés par la problématique de l'immigration ont établi un arsenal juridique leur permettant de préserver leurs propres intérêts au détriment de ceux des pays pauvres, sans pour autant pouvoir stopper ces vagues des migrants illégaux.

Qu'à cela ne tienne, il reste urgent de prendre les mesures nécessaires pour endiguer ce phénomène qui décime des jeunes talents désespérés, du continent, dont le seul espoir de réussite demeure la traversée des mers et des océans au prix de vie comme au Sénégal, où il y a un adage vulgarisé par les candidats à la migration détermine leur motivation en ces termes « Barça ou Barsakh » qui signifient littéralement se traduit « Barcelone ou la mort ».

Rodrigue Fénelon

Le transit, un calvaire



L'itinéraire transnational

La tendance la plus médiatisée est sans nul doute la tendance asiatique et africaine. La migration internationale tend à s'établir directement du pays de départ au pays d'immigration. Mais il arrive que certains espaces jouent un rôle de relais transnational et transfrontalier entre l'un ou l'autre



Le bout du tunnel

Le phénomène de l'immigration est un phénomène mondial qui ne date pas d'aujourd'hui certes. Mais ce phénomène touche de plus en plus plusieurs continents du globe. La tendance la plus médiatisée est sans nul doute la tendance asiatique et africaine. La migration internationale tend à s'établir directement du pays de départ au pays d'immigration. Mais il arrive que certains espaces jouent un rôle de relais transnational et transfrontalier entre l'un ou l'autre, pour des raisons d'ordre géographique ou administratif (par ex : facilités d'admission du pays de transit d'où le migrant peut gagner, de manière clandestine, sa destination finale) souvent l'eldorado européen. La problématique de l'immigration clandestine est une question d'actualité qui touche les pays, soit en tant que pays d'accueil ou de transit, soit en tant que pays de départ. Cette question est perçue, depuis lors, sous un angle à géométrie variable du fait de sa dimension politique économique et sociale et nourrit régulièrement l'amalgame des fléaux suivants : drogue, criminalité, terrorisme et insécurité transfrontalière. En effet, c'est dans ce contexte qu'il sied de noter que les pays affectés par des conflits locaux ou régionaux ont souvent une double fonction : accueil temporaire pour le premier, asile et de transit vers des Etats prêts à accueillir des réfugiés. Ou d'autre part pays à proxi-

mité qui facilite l'accès vers l'eldorado européen dans la toute clandestinité soit par voie maritime avec des embarcations de fortune ou par la voie terrestre ou aérienne c'est le cas du Maroc, de l'Algérie et de la Libye... qui constituent le pôle de transit. Pour le cas, par exemple, des demandeurs d'asile qu'aucun Etat ne veut accepter et qui ne peuvent réintégrer leur patrie, ces pays de premier asile deviennent aussi des bases de départ de clandestins qui scrutent par tous les voies et moyens d'atteindre le but final ou d'accepter de travailler clandestinement dans le pays de transit, afin d'économiser et de se frayer plus tard le chemin de la destination finale. Depuis les Accords de Schengen, en 1985, la question migratoire et les politiques qui lui sont dédiées acquièrent une importance particulière dans le bassin méditerranéen, espace où elle constitue un enjeu central dans les relations entre les deux rives de la Méditerranée. C'est précisément dans cet espace, aussi bastion de départs importants, que se concentre l'afflux des migrants clandestins. Les contrôles aux frontières sont devenus très rigoureux, avec la mise en place de la biométrie.

Les filières et les itinéraires

Elles sont éparpillées à travers le monde, elles s'activent à partir d'un mode opératoire dont seuls les passeurs détiennent le secret. Le candidat à l'immigration clandestine, qui rentre en contact avec une filière spécialisée, est souvent victime d'un vaste réseau d'escroquerie savamment mise en place pour faire miroiter une vie meilleure en Europe. Les candidats à cette aventure effectuent un long périple, marqué par la faim et les violences, sans qu'il y ait forcément une issue au bout du chemin. L'Europe renforçant le contrôle de ses frontières, il devient de plus en plus difficile de passer de l'autre côté. De nombreux clandestins sont piégés dans les pays de transit, s'accrochant à l'espoir d'un hypothétique passage vers l'Europe, à défaut de pouvoir revenir en arrière. Les filières d'immigration clandestine perçoivent des sommes importantes. C'est un commerce rentable qui enrichi largement les passeurs au détriment des candidats qui ne sont jamais remboursés, quand l'opération échoue.

Rodrigue Fénelon Massala

Freiner les flux migratoires

Devant la gravité du problème, il devient urgent de trouver des solutions efficaces, afin de freiner les flux d'immigration irrégulière du Sud vers le Nord, et afin de limiter le drame humanitaire de ces milliers de jeunes qui quittent leur pays par goût de l'aventure, ou pour faire fortune en Europe.



Un parcours parsemé d'embûches

Devant l'ampleur du phénomène, aujourd'hui même les barrières législatives de l'Union Européenne par rapport à l'immigration clandestine Sud-Nord s'avèrent inefficaces. A cet égard, le contrôle des frontières, et surtout, l'aide au développement des pays sous-développés sont autant de solutions envisageables pour tenter de contenir le problème. Mais le meilleur moyen de prévenir ces flux illégaux reste sans doute le soutien des pays émetteurs pour qu'ils puissent redonner aux jeunes tentés par l'aventure, un espoir et la possibilité de vivre dignement chez eux. Aujourd'hui, l'une des solutions utilisées, par les pays occidentaux qui se sentent envahis, est l'expulsion. A titre d'exemple pour l'immigration à partir du Maghreb, le Maroc expulse les immigrés clandestins subsahariens pour le compte de l'Union européenne à la frontière de l'Algérie. L'Algérie, à son tour, les expulse vers les pays voisins, comme le Mali. Les voies de recours contre les abus des droits de l'Homme ne sont pas tout faciles d'accès pour ces candidats malheureux. Dans ces conditions, un candidat refoulé à la frontière n'a ni l'information, ni les moyens nécessaires pour tenter des actions, sans l'appui d'une organisation. Parmi eux, il y a ceux qui veulent retourner dans leur pays d'origine mais n'en ont pas les moyens; ceux qui ne veulent pas retourner chez

eux les mains vides, pour éviter la honte; et ceux veulent tenter une nouvelle fois la tentative suicidaire de gagner l'Europe.

Pour stopper le nombre des migrants en Europe, les politiques érigent des barbelés, durcissent les lois, expulsent à la frontière ou procèdent aux tests ADN. Mais malheureusement, ces mesures ne sont pas assez efficaces. La solution aujourd'hui prônée est celle qui consiste à traiter les racines-mêmes de l'immigration. A savoir aider et donner envie aux populations des pays pauvres l'envie de se fixer dans leurs propres pays. La jeunesse africaine instruite, sans emploi, et désœuvrée, aspire naturellement à un monde meilleur.

Coopération internationale

L'un des piliers de cette lutte contre l'immigration clandestine reste la coopération entre les pays concernés, dans une démarche de responsabilité partagée. Dans ce sens, la coopération initiée entre le Maroc, l'Espagne, l'Union Européenne et le Nigeria représente un modèle de partenariat Nord-Sud et Sud-Sud. Ainsi, des patrouilles maritimes, aériennes et terrestres mixtes entre ont permis de conjuguer les efforts du Maroc et de l'Espagne dans la surveillance des côtes maritimes notamment. Par ailleurs, une collaboration avec les autorités nigérianes a permis le rapatriement par voie aérienne d'environ 1 700 ressortissants nigériens, en situation illégale au Maroc. Ces rapatriements, basés sur le retour volontaire, se sont déroulés dans le respect des droits de l'homme et de la dignité des personnes. La responsabilité des pays africains est de plus en plus mise en cause pour arrêter les drames de l'immigration de la jeunesse du continent, par le biais des solutions africaines. Il s'agit entre autres de développer des politiques de retour communautaires de nature à favoriser la réintégration durable des immigrés clandestins dans leur pays d'origine. Cela passe concrètement par le développement économique et social des pays d'origine. Il s'agit notamment de mettre en place des programmes efficaces de coopération nord-sud, donc avec le soutien des pays occidentaux.

I.S

Rôle de l'OIM

L'Organisation internationale pour les migrations, créée en 1951, veille à apporter assistance et soutien aux immigrés (AVRR ou Aide à la réinstallation) en difficulté dans des pays d'accueil ou de transit. Quitte à savoir si ses bureaux de représentations sont connus par les nécessiteux et dotés de moyens pour des rapatriements réussis ?

Une opération de retour, supervisée pour l'OIM jusqu'à l'accueil



Pour les migrants qui doivent rentrer chez eux, mais n'en ont pas les moyens, les programmes AVRR sont souvent l'unique solution.

Lorsque le voyageur, qui a quitté son pays pour trouver mieux, voit que son projet tombe à l'eau, le retour reste une solution convenable. Justement les programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR) de l'OIM offrent la possibilité d'un retour et d'une réintégration en bon ordre, dans des conditions respectueuses de la dignité humaine, et économiquement avantageux à des migrants qui ne peuvent ou ne veulent rester dans le pays d'accueil et souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine. L'OIM vise à garantir l'intégrité de la migration régulière en mettant en oeuvre des programmes s'intégrant dans une approche holistique de la gestion de la migration, qui comprend une gestion performante des frontières, un traitement efficace des demandes d'asile et - mais uniquement en dernier recours - le retour forcé de ceux qui ne sont pas autorisés à rester dans un pays hôte.

Mettre fin à un calvaire

Pour les migrants qui doivent rentrer chez eux, mais n'en ont pas les moyens, les programmes AVRR sont souvent l'unique solution à leurs souffrances immédiates. Ces programmes sont ouverts à toutes les personnes se trouvant à l'étranger qui ont besoin de l'aide respectueuse de la dignité humaine et économiquement avantageuse de l'OIM, telles que les demandeurs d'asile déboutés ou ceux dont la demande risque d'être rejetée, les migrants irréguliers, les migrants en détresse, les victimes de la traite et d'autres groupes vulnérables, dont les mineurs non accompagnés, les personnes âgées ou ayant des besoins médicaux particuliers. L'impossibilité de rapatrier rapidement ces catégories de migrants dans des conditions sûres peut être lourde de conséquences pour eux et constituer un fardeau socio-économique considérable pour les systèmes d'asile et d'aide sociale des pays

de destination et de transit.

Les acteurs clés ont tout à gagner des programmes AVRR. Pour les migrants, ils offrent une solution de rechange, respectueuse de leur dignité humaine, à la déportation. Pour le pays de destination, ils sont économiquement plus avantageux et administrativement mieux adaptés que le retour forcé. Quant au pays d'origine et aux relations bilatérales qu'il entretient avec le pays de destination, un retour volontaire assisté est moins sensible qu'un retour « manu militari », tout en facilitant considérablement la réintégration.

Étapes cruciales

L'aide offerte aux migrants retournant dans leur pays au titre des programmes de l'OIM s'articule autour d'un certain nombre d'activités déployées aux diverses étapes de mise en œuvre. S'il existe des différences selon les programmes, tous présentent néanmoins trois caractéristiques fondamentales. Dans l'étape précédant le départ, des conseils et informations sur le retour dans le pays d'origine, aide médicale sont prodigués. Ils vont des examens médicaux et à la documentation, jusqu'à l'aide au transport, y compris la fourniture de documents de voyage. Pendant l'étape du transport, une aide au départ est remise au candidat au retour (y compris indemnités de voyage et autres), transport (coordination, assistance lors du transit, assistance en matière d'accompagnement, bagages non accompagnés, documents et autres formalités), ainsi qu'une aide médicale (examens médicaux précédant l'embarquement, et convoyages médicaux).

Une fois de retour dans son pays d'origine, les agents de l'OIM veillent à son accueil, à son transport à l'intérieur du pays, à une aide sanitaire, au versement de micro-subsidations au retour, à l'aide à la réintégration (souvent en coopération avec des entités locales et des organisations non gouvernementales), ainsi qu'à un suivi.

Stimuler la coopération

Forte de son expérience et d'un réseau de bureaux et de partenaires, l'OIM fournit aux gouvernements des services visant à renforcer le dialogue sur les questions relatives à la gestion de la migration entre les pays de destination, de transit et d'origine, afin de stimuler la coopération et, ce faisant, faciliter des retours durables. Issus du Programme de retour et de réintégration de demandeurs d'asile depuis l'Allemagne (REAG), les programmes AVRR sont aujourd'hui entrepris dans le monde entier depuis près de trois décennies. Au cours des dix dernières années, ils ont permis à un peu plus de 400 000 migrants de retourner en toute sécurité dans plus de

160 pays d'origine – dans de nombreux cas au départ de l'Europe.

L'aide à la réinstallation

Depuis plus de 60 ans, l'OIM joue un rôle fondamental dans l'aide à la réinstallation dans le monde entier. Conformément à l'article 1 du Chapitre I « Objectifs et fonctions » de sa Constitution, l'OIM a pour mandat de prendre toutes mesures utiles en vue d'assurer le transfert organisé des migrants, pour lesquels les facilités existantes sont inadéquates ou qui, autrement, ne seraient pas en mesure de partir sans assistance spéciale vers des pays offrant des possibilités de migration ordonnée. L'organisation internationale peut aussi s'occuper du transfert organisé des réfugiés, des personnes déplacées et d'autres personnes ayant besoin de services internationaux de migration, pour lesquels des arrangements pourront être faits entre l'Organisation et les États intéressés, y compris ceux qui s'engagent à les accueillir, ...

Si elle est parfois insuffisamment reconnue, la réinstallation est néanmoins un instrument décisif et un symbole éloquent de la solidarité et du partage des responsabilités à l'échelle internationale en vue de trouver une solution durable pour des réfugiés qui, soit ne peuvent retourner dans leur pays d'origine par crainte d'une poursuite des persécutions, soit n'ont pas la possibilité de demeurer dans le pays d'asile. Le processus de réinstallation commence au moment du traitement des besoins des réfugiés et s'achève par leur placement dans une communauté locale du pays qui les accepte pour une installation définitive.

Actions en synergie

L'OIM collabore étroitement avec les gouvernements, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), des organisations non gouvernementales et d'autres acteurs. Si la plupart des cas de réinstallation sont confiés à l'OIM par le HCR, il arrive parfois que les pays orientent directement des personnes et des familles vers l'OIM aux fins de réinstallation.

Le pays de réinstallation accorde aux réfugiés une protection juridique et physique, y compris l'accès à des droits civiques, politiques, économiques, sociaux et culturels comparables à ceux dont jouissent les nationaux. De nombreux réfugiés finissent, à la longue, par être naturalisés. Les principaux pays de réinstallation sont les États-Unis, le Canada, l'Australie et les pays nordiques. Depuis peu, d'autres pays d'Europe et d'Amérique latine accueillent également des réfugiés. La plupart des réfugiés que l'OIM a réinstallés ces dernières années étaient originaires d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie.

Daouda MBaye (avec OIM)

OIM, en bref

Organisation inter-gouvernementale créée en 1951, l'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière.

149 États membres et 100 observateurs
Plus de 470 représentants
Plus de 7800 membres du personnel opérant dans le cadre plus de 2300 projets
Budget : plus de 1,3 milliard de dollars en 2011.

Quelles solutions dans les pays émetteurs ?

Face à la récente vague d'immigrants, ayant embarqués sur des bateaux de fortune depuis les côtes libyennes, quelle attitude prennent les gouvernements de leurs pays respectifs ? Quelles solutions sont prises ou envisagées pour retenir une jeunesse désœuvrée ?



Plateforme industrielle intégrée (P21) ou projets agricoles, une solution

La jeunesse d'un pays est le socle, voir le véritable capital, sur lequel prend racine son avenir. Pourtant, dans tous nos pays qui présentent des pyramides des âges à base large, donc une forte proportion de jeunes entre 0 et 25 ans, cette partie de la population est laissée à elle-même. Dans certains pays, il n'est pas rare que les jeunes diplômés de retour dans leurs pays respectifs et piaffant d'impatience pour intégrer la production, se consolent de ce fameux adage «Chacun est sur le dos de sa mère».

Compte tenu de la sacro-sainte maxime qui veut que la liberté de circulation soit un droit pour tout individu majeur, un droit d'ailleurs reconnu et inclus dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme, on ne peut empêcher aux individus leurs déplacements. Toutefois, devant les drames répétés, avec des morts d'hommes, de femmes, souvent enceintes et de bébés, il y a lieu d'agir. Les récentes interceptions de navires transportant des clandestins au large de Malte et de l'île de Lampedusa, en Méditerranée, sont là pour interpeller les plus insensibles au phénomène.

Quelques années plus tôt, des candidats noirs africains à l'immigration en Espagne, avaient préféré fuir les balles de policiers marocains et espagnols pour écorcher leur chair sur les barbelés des présides de Sebta et Melilla. Chaque été, au large des îles Canaries, dans la Mer Méditerranée, ou sur les pistes du Sahara, plusieurs jeunes, à la fleur de l'âge, périssent dans une indifférence quasi-générale, ... Devant une telle catastrophe, l'opération Frontex a été mise en place par l'Union européenne pour venir en aide à l'Espagne, à l'Italie, à Malte, ... qui ont reçu des flots incessants d'immigrés clandestins venus d'Afrique du nord, de l'ouest, de l'est et du centre. Pour mémoire, Frontex déclencha Hermès 2011 sur Lampedusa. Tout un arsenal fut mobilisé, avec notamment 4 avions, 2 hélicoptères, 2 bateaux, et une trentaine d'experts d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de France, de Malte, des Pays bas, de Roumanie, de Suisse et de Suède au sol. Le gros des moyens navals et aériens avaient alors été fournis par l'Italie, mais l'Allemagne, l'Espagne, la France, Malte et les Pays Bas, avaient apportés un certain appoint. Les ex-

L'idée fut très belle et hautement utile, face à l'absence de politiques adéquates à même de générer des emplois pour la jeunesse.

perts avaient pour tâche de recueillir le maximum d'informations pour situer les pays d'origine des migrants, afin de permettre une détection précoce et la prévention de possibles activités criminelles aux frontières extérieures de l'UE.

Sur le littoral du Sénégal, des patrouilles conjointes entre l'Espagne et le Sénégal pour surveiller les départs, toujours dans le cadre de Frontex, ont permis de réduire considérablement les départs. A noter que Frontex envisageait aussi une assistance pour organiser le retour dans les pays d'origine. Une partie de l'effort européen est allée à cette question cruciale. Il y eut aussi l'opération Nautilus de patrouilles maritimes communes en Méditerranée centrale, ... mais leur efficacité est à mesurer aux afflux actuels !

REVA, une belle idée

Dans les pays émetteurs, le plan REVA (Retour des émigrés vers l'agriculture) devant mettre en place des fermes-pilotes exploitées par les ex-candidats à l'Eldorado européen, fut initié au Sénégal en 2007. L'idée fut très belle et hautement utile, face à l'absence de politiques adéquates à même de générer des emplois pour la jeunesse et à des dépenses de prestige qui grèvent les deniers publics. Sur la base d'un financement de 10 millions d'euros (environ 6 milliards 500 millions de f CFA) octroyés par la coopération espagnole, 10 pôles d'émergence à réaliser avaient été identifiés. Il s'agissait de 6 pôles de types fermes-villageoises modernes, localisées dans les régions de Kaolack, Diourbel, Fatick, Kolda, Tambacounda et Ziguinchor.

Un pôle de type ferme d'excellence localisé et un pôle de type ferme agropastorale à Keur Momar Sarr, au

bord du lac de Guiers et un autre pôle de type aquacole - production de carpes - dans la région de Saint-Louis et une production d'algues marines au niveau de Pointe Sarène, dans la région de Thiès. Il y eut un soutien de l'Espagne et du Maroc, non loin de Pout au Sénégal, avec notamment un pôle d'excellence de 100 ha, financé par le roi du Maroc pour 650 millions de f CFA et situé à Ndèye Ngomène, dans l'arrondissement de Pout ... A Djilakh, dans la communauté rurale de Sindian, arrondissement de Nguékokh, grâce à une subvention de la coopération espagnole (à hauteur de 650 000 euros, soit un peu plus de 422 millions de f CFA, 45 ha ont été entièrement aménagés) au profit d'agriculteurs en GIE (Groupement d'intérêt économique). Etc. Mais aujourd'hui, l'efficacité d'une telle solution laisse à désirer.

Certes des stratégies de croissance accélérée (SAC) sont décrétées un peu partout dans nos micro-Etats avec un accent mis sur le secteur primaire, mais aucune politique à même de générer des emplois massifs n'a convaincu jusqu'à présent. Souvent les débouchés ne sont pas mis en avant. Aussi, il se pose une absence de complémentarité ou de solidarité entre Etats limitrophes pour accroître leurs démarches. Aujourd'hui, le résultat est effarant ! C'est une jeunesse réduite à mendier, avec quelque fois des enfants sur le dos, dans les rues des villes de transit. Ces mendiants meublent les carrefours, les gares, mosquées, ... de Casablanca, Rabat, ... Aujourd'hui, il est grand temps de concevoir des politiques communes (Afrique-Europe) pour catalyser l'emploi à domicile et valoriser la jeunesse africaine.

D.M.

Retour à la terre

